

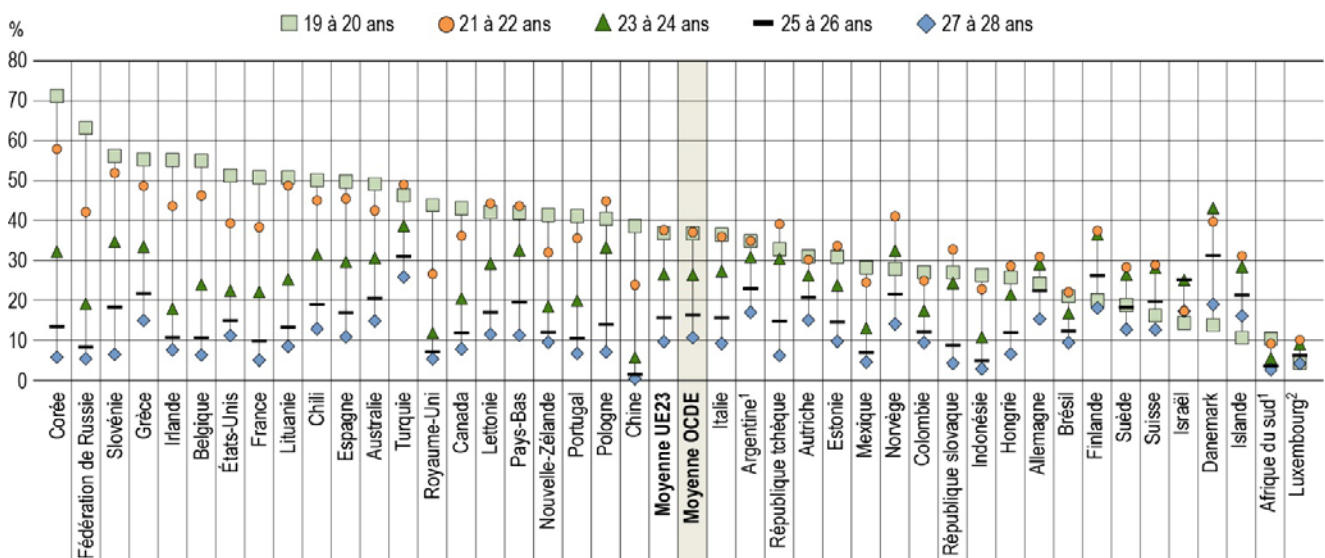
Source d'informations précises et pertinentes, *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* (OCDE, 2019^[1]) fait figure de publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. Elle fournit des données sur la structure, le financement et les performances des systèmes d'éducation dans les pays membres de l'OCDE, ainsi que dans un certain nombre de pays partenaires.

France

- **La transition entre les études secondaires et supérieures se fait rapidement en France avec plus de 50 % des 19-20 ans déjà inscrits dans l'enseignement supérieur** en 2017 pour une moyenne de 37 % dans les pays de l'OCDE.
- **Sur la durée théorique du programme, les étudiants inscrits en cycle court (DUT et BTS) obtiennent davantage leur diplôme que ceux ayant suivi une licence** (taux de réussite de 61 % comparé à 41 %) et ainsi que ceux des autres pays de l'OCDE.
- Malgré la baisse du nombre d'enfants de 3 à 5 ans depuis 2014, **le nombre d'élèves par enseignant en 2017 reste élevé en maternelle** (23 élèves par enseignant contre 16 pour la moyenne des pays de l'OCDE).
- **Malgré une légère hausse entre 2015 et 2018, le salaire statutaire des enseignants de l'élémentaire reste inférieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE.** L'écart est particulièrement important pour ceux en milieu de carrière.

Graphique 1. Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur de 19 à 28 ans (2017)

Scolarisation à temps plein ou partiel, dans des établissements publics ou privés



1. Année de référence : 2016

2. Scolarisation sous-estimée du fait du nombre important d'étudiants résidents inscrits dans les pays voisins.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation à l'âge de 19-20 ans.

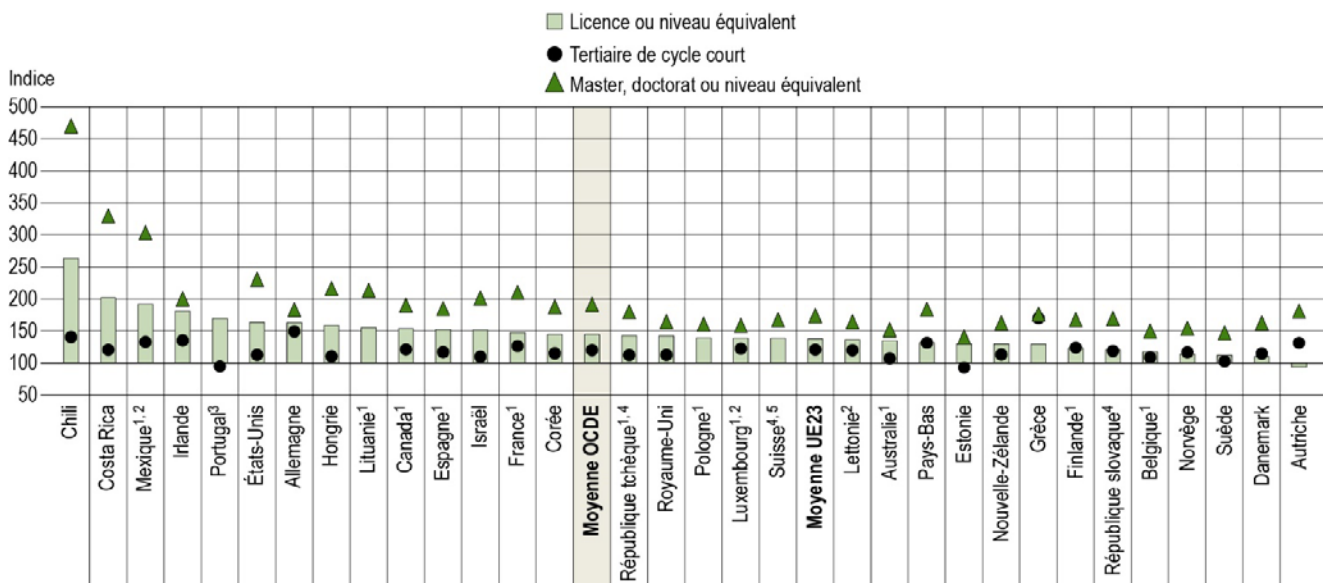
Source : OCDE (2018), tableau B1.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

La transition entre les études secondaires et supérieures se fait rapidement en France

- La transition entre l'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire et l'accès aux études supérieures se fait assez rapidement en France. En effet, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur en 2017¹ est de 51 % pour la tranche d'âge des 19-20 ans, soit 14 points de pourcentage de plus que celui pour la moyenne des pays de l'OCDE et de l'Union Européenne (UE23). L'âge moyen d'accès au cursus de cycle court de type DUT - Diplôme universitaire de technologie, BTS - Brevet de technicien supérieur (CITE 5) ou de licence (CITE 6) est 20 ans alors qu'il est de 25 ans pour les cycles courts et de 22 ans pour la licence dans les pays de l'OCDE/UE23.
- Une fois entrés dans les études supérieures, le taux de réussite des étudiants au premier diplôme varie selon plusieurs critères comme le niveau d'études choisi (cycle court ou licence), le sexe ou les filières suivies dans l'enseignement secondaire. Ainsi, le taux de réussite² dans les délais impartis (c'est à dire à la durée théorique des programmes) des étudiants scolarisés dans un cursus de cycle court de l'enseignement supérieur (CITE 5) est en France de 61 %, soit 16 points de pourcentage de plus que celui pour la moyenne des pays ayant participé à l'enquête (45%). Ce taux est 20 points de pourcentage supérieur à celui de la licence en France (41%) – l'écart du taux de réussite entre ces deux niveaux d'éducation étant seulement de 5 points de pourcentage pour la moyenne des pays ayant participé à l'enquête. De plus, contrairement à la licence, les hommes réussissent légèrement mieux que les femmes à ce niveau d'éducation avec un taux de 62 % (60 % pour les femmes). Au niveau licence, le taux de réussite des femmes est de 44 %, soit 10 points de pourcentage de plus que celui des hommes. Elles sont aussi beaucoup plus nombreuses parmi les inscrits et parmi les diplômés : 57 % des nouveaux entrants et 62 % des diplômés en 2017 en France.

Graphique.2. Revenus du travail relatifs des adultes diplômés de l'enseignement supérieur, selon le niveau de formation

Adultes âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail (temps plein et temps partiel); deuxième cycle du secondaire = 100



1. L'année de référence n'est pas 2017. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

2. Revenus nets d'impôts sur le revenu.

3. Le niveau licence ou équivalent inclut les niveaux master, doctorat ou équivalents.

4. L'indice 100 se rapporte à la combinaison des niveaux 3 et 4 dans la classification CITE 2011 des niveaux de formation.

5. Les niveaux licence, master, doctorat ou équivalents incluent l'enseignement tertiaire de cycle court.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus relatifs des actifs rémunérés âgés de 25 à 64 ans titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Source : OCDE (2019), tableau A4.1. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

¹ Dans la publication *Regards sur l'éducation*, les données OCDE de 2017 et 2018 (sauf mention contraire) se rapportent aux années scolaires 2016/2017 et 2017/2018 tandis que les données sur les dépenses d'éducation couvrent l'année budgétaire 2016.

² Les données sur les taux de réussite se rapportent pour la France à des bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat en France métropolitaine et ayant entamé des études supérieures en 2008/09. Elles ont été recueillies lors d'une enquête spéciale administrée en 2019.

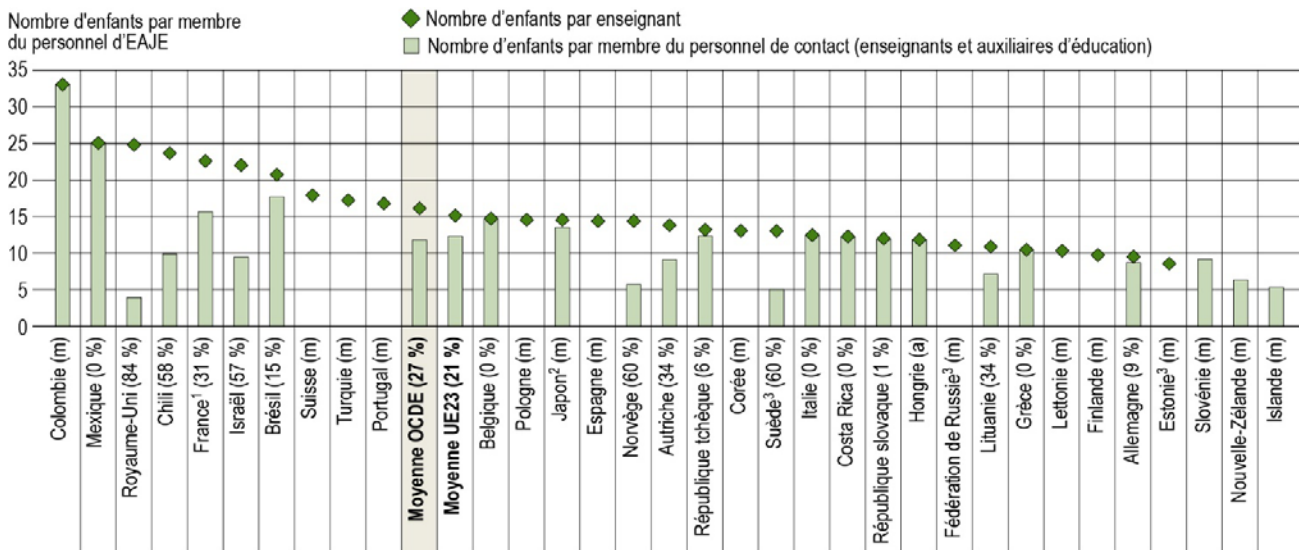
- L'édition 2019 de *Regards sur l'Éducation* étudie pour la première fois le taux de réussite dans les filières de l'enseignement supérieur en fonction des filières suivies dans l'enseignement secondaire. Le taux de réussite des étudiants inscrits en cycle court, issus d'études secondaires professionnelles, est de 40 % alors qu'il est de 66 % pour les étudiants ayant suivi une filière générale (notons que les résultats ne sont pas significatifs au niveau de la licence car très peu d'étudiants issus d'études secondaires professionnelles suivent ce type de formation). En rajoutant trois années supplémentaires à la durée théorique (soit cinq années après l'entrée dans le cursus), le taux de réussite atteint 51 % mais est toujours bien en deçà de celui des étudiants ayant suivi une filière générale (84 %).
- Alors que les taux d'emploi entre un diplômé du cycle court et d'une licence sont égaux et très proches des moyennes internationales en France (83 %), l'écart salarial est, quant à lui, plus élevé. En France, par comparaison avec les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les titulaires d'un diplôme du cycle court de l'enseignement supérieur ont des revenus salariaux supérieurs de 26 %, et les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, des revenus salariaux supérieurs de 47 % (contre respectivement 20 % et 44 % en moyenne parmi les pays de l'OCDE). Les titulaires d'un master, d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent ont un avantage salarial plus important sur le marché du travail et gagnent 110 % de plus que les individus diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (91 % en moyenne pour les pays de l'OCDE et 74 % pour l'UE23).
- La part des étudiants en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur français en 2017 est de 10 %, chiffre légèrement supérieur à celui de l'UE23 (9 %) et davantage encore à celui de l'OCDE (6 %). C'est au niveau du doctorat que la France attire le plus d'étudiants en mobilité internationale avec 40 % des effectifs (soit 26 500 étudiants sur les 66 900 scolarisés au niveau doctorat), ce qui est largement supérieur aux moyennes de l'UE23 ou de l'OCDE qui sont toutes deux de 22 %. Parmi eux, 31 % viennent d'Afrique et 32 % d'Asie.

Le nombre d'élèves par enseignant en maternelle reste élevé malgré une baisse de la population des 3 à 5 ans depuis 2014

- En France, la quasi-totalité des enfants de 3 ans en 2017 étaient déjà inscrits en pré-élémentaire (CITE 02) alors que la moyenne OCDE est largement inférieure (77 %). De plus, 87 % des enfants en pré-élémentaire sont scolarisés dans des établissements publics en France contre 66 % pour l'OCDE et 73 % pour l'UE23. Ainsi, la part du financement privé de l'enseignement préélémentaire, en France, compte parmi les plus faibles des pays de l'OCDE (7 % en France, contre 17 % en moyenne dans les pays de l'OCDE).
- Malgré la baisse du nombre d'enfants de 3 à 5 ans entre 2014 et 2017, le nombre d'élèves par enseignant reste élevé au niveau pré-élémentaire avec 23 élèves par enseignant (7 élèves de plus que pour la moyenne des pays de l'OCDE). Néanmoins, la France fait davantage appel à des assistants que les autres pays, ce qui fait baisser le taux d'encadrement à 16 élèves par personnel de contact (contre 12 pour l'OCDE).
- Avec un master, le niveau de qualification requis depuis l'année scolaire 2010/11 pour enseigner en pré-élémentaire, la France se situe parmi les pays qui requièrent un niveau de qualification particulièrement élevé (pour la plupart des autres pays, seul le niveau licence est requis pour enseigner à ce niveau d'éducation).
- Le salaire statutaire débutant des enseignants du pré-élémentaire en 2018 est équivalent à celui de l'OCDE alors que ceux en milieu de carrière gagnent moins en comparaison à la moyenne des pays de l'OCDE.
- Les dépenses annuelles par élève au niveau pré-élémentaire entre 3 et 5 ans s'élèvent à 8 164 USD et se situent au niveau de l'OCDE en 2016 (8 141 USD).

Graphique.3. Taux d'encadrement en pré-élémentaire (2017)

Établissements publics et privés, calculs fondés sur des équivalents temps plein



Remarque : Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage d'auxiliaires d'éducation parmi le personnel de contact EAJE (enseignants et auxiliaires d'éducation).

1. À l'exclusion des établissements privés indépendants.
2. Les données sur le personnel ne couvrent pas tous les services d'EAJE.
3. CITE 0, et non enseignement pré-élémentaire (CITE 02).

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'enfants par enseignant dans l'enseignement pré-élémentaire.

Source : OCDE (2019). Tableau B2.3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

L'investissement de la France dans l'éducation a augmenté mais à un rythme moins élevé que celui des dépenses publiques

- Les comparaisons de la répartition des dépenses à différents niveaux d'éducation reflètent l'importance relative que les gouvernements donnent à ces niveaux ainsi que les coûts relatifs de l'éducation. Les dépenses par élève sont plus élevées en France que dans la moyenne de l'OCDE dans l'enseignement secondaire mais plus faibles dans l'élémentaire. En effet, les dépenses annuelles par élève en 2016 sont plutôt faibles au niveau élémentaire (7 600 USD contre 8 500 USD), légèrement supérieures à la moyenne de l'OCDE au niveau du collège (10 600 USD contre 9 900 USD) et très élevées au niveau du lycée (14 100 USD contre 10 400 USD). Au niveau de l'enseignement supérieur, les dépenses annuelles (y compris les activités de recherche et développement) par élève s'établissent à 16 200 USD en France, contre 15 600 USD pour la moyenne des pays de l'OCDE. Alors que les dépenses annuelles par élève ont très peu évolué au niveau élémentaire et secondaire (+1 % depuis 2010 comparé à + 5 % pour l'OCDE), elles ont baissé au niveau de l'enseignement supérieur (- 5 % comparé à + 8 % pour l'OCDE). Cette dernière baisse est due en partie à la forte augmentation du nombre d'étudiants (+ 11 %) entre 2010 et 2016 qui n'a pas été suivie par une augmentation des dépenses aussi forte (+ 5 %).
- Entre 2010 et 2016, en France, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté à un rythme moins soutenu que les dépenses publiques totales (1 % contre 6 %). Cette tendance s'observe également au niveau de l'OCDE, mais avec un écart moins prononcé : 4 % d'accroissement des dépenses publiques d'éducation, contre 6 % d'accroissement des dépenses publiques totales.
- En France, 58 % des dépenses courantes des établissements d'éducation publics de l'enseignement élémentaire et secondaire sont destinées aux salaires des enseignants. Ce chiffre est inférieur à celui de l'OCDE ou de l'UE23 (63 %). Une partie importante des dépenses est consacrée en France au personnel non enseignant (22 % contre 15 % pour l'OCDE et l'UE23).
- En France, 77 % du financement total directement attribué aux établissements d'enseignement supérieur sont d'origine publique, contre 66 % dans la moyenne de l'OCDE et 73 % pour la moyenne UE23. La moitié des financements privés provient des ménages et sert à payer les différents frais liés à la scolarité dans un établissement d'enseignement supérieur. Il est à noter qu'en France, comme dans de nombreux

pays européens, les frais de scolarité dans les établissements publics sont bas : ils s'élèvent à 240 USD pour une licence universitaire, 330 USD pour un master et 500 USD pour un doctorat.

Excepté au niveau élémentaire, les salaires effectifs des enseignants sont plus élevés que la moyenne de l'OCDE

- En France, la taille des classes en 2016/17 est en moyenne légèrement plus importante que dans les pays de l'OCDE, à la fois dans l'enseignement élémentaire et dans le premier cycle du secondaire (24 en élémentaire et 25 au collège contre respectivement 21 et 23 pour l'OCDE). À noter que depuis la rentrée scolaire 2017, la France a mis en place des mesures pour progressivement diminuer par deux le nombre d'élèves par classe en CP et CE1 dans les zones les plus défavorisées.
- Le salaire effectif annuel des enseignants entre 25 et 64 ans en France est légèrement supérieur en 2017 à la moyenne OCDE, quel que soit le sexe et à tous les niveaux d'éducation, sauf dans l'enseignement élémentaire (39 400 USD pour les 25-64 ans en France contre 40 600 USD pour la moyenne OCDE). L'avantage salarial de la France est surtout notable au niveau du lycée (filières générales et technologiques), où enseignent entre autres les professeurs agrégés. Quant aux directeurs d'écoles / chefs d'établissements, le salaire effectif en France est inférieur à la moyenne OCDE pour tous les niveaux sauf au collège (en élémentaire : 52 700 USD en France contre 61 800 USD pour l'OCDE).
- Le salaire statutaire (c'est-à-dire primes et paiement des heures supplémentaires non inclus) des enseignants du niveau élémentaire a dépassé pour la première fois sa valeur de 2005. En effet, le salaire des enseignants entre 2005 et 2018 (sur la base des qualifications minimales pour accéder à la profession d'enseignant convertis aux prix de 2005 au moyen du déflateur de la consommation privée) a augmenté de 3 % sur cette période. En 2018, le salaire statutaire des enseignants en France est 7 % inférieur à la moyenne OCDE en début de carrière. Cependant, l'écart grimpe à 22 % en milieu de carrière (après dix ou quinze ans d'ancienneté) mais diminue fortement en fin de carrière où il n'est plus que de 2 %.
- En France, selon l'enquête TALIS, la grande majorité (85%) des enseignants au collège (premier cycle du secondaire) s'estiment satisfaits de leur profession, et 74% choisiraient à nouveau de devenir enseignants si c'était à refaire, ce qui est proche des moyennes OCDE (90% et 76%, respectivement). Cependant, cette satisfaction reste relative, car 45% des enseignants à ce niveau considèrent que les avantages de leur métier ne compensent pas ses inconvénients (contre 24% en moyenne dans l'OCDE). De plus, seuls 7% des enseignants français au collège estiment que leur profession est valorisée par la société, ce qui est bien en dessous de la moyenne (26%) (OCDE, 2019^[2]).
- La France a des enseignants plus jeunes que les autres pays de l'OCDE en moyenne, notamment dans l'enseignement élémentaire. Ainsi, la part des « 50 ans et plus » est significativement inférieure à ce niveau d'éducation (22 % en France contre 33 % pour la moyenne OCDE). Dans l'enseignement secondaire (collège et lycée), les enseignants sont plus âgés : la part des « 50 ans et plus » est de 31 % en 2017 pour les deux niveaux (la moyenne de l'OCDE est 37 % pour le niveau collège et 40 % pour le niveau lycée).

En France, comme dans d'autres pays de l'OCDE, les inégalités entre les sexes persistent dans l'éducation et sur le marché du travail

- En France, la part des 25-34 ans ayant un faible niveau d'études (qui n'ont pas atteint le second cycle du secondaire) est en diminution entre 2008 et 2018. Ce constat est valable à la fois pour les hommes (de 18 % en 2008 à 14 % en 2018) et pour les femmes (de 16 % à 12 %). La tendance est sensiblement similaire pour la moyenne OCDE (de 21 % à 17 % pour les hommes dans l'OCDE; de 18 % à 13 % pour les femmes).
- En parallèle, la part des diplômés du supérieur dans la même classe d'âge augmente en France, à la fois pour les hommes (de 36 % en 2008 à 43 % en 2018) et pour les femmes, qui restent davantage qualifiées (de 45 % à 51 %). Là encore, la tendance est similaire pour la moyenne OCDE (hommes OCDE: de 31 % en 2008 à 38 % en 2018 ; femmes : de 40 % à 51 %).
- En France comme en moyenne des pays de l'OCDE, les femmes sont systématiquement moins en emploi que les hommes à chaque niveau d'éducation atteint. De plus, la tendance est à la baisse pour les deux sexes entre 2008 et 2018. En effet, les taux d'emploi des femmes faiblement diplômées (en-dessous du niveau baccalauréat ou équivalent) se dégradent davantage en France (de 46 % en 2008 à

37 % en 2018) qu'en moyenne de l'OCDE (de 49 % à 45 %). Néanmoins, ces taux restent, malgré la baisse, meilleurs en France (de 86 % en 2008 à 84 % en 2018) qu'en moyenne de l'OCDE (81 % en 2008 et 2018) pour les femmes diplômées de l'enseignement supérieur.

- Comme dans tous les pays dont les données sont disponibles, les femmes diplômées de l'enseignement supérieur en France perçoivent des revenus inférieurs à ceux des hommes. Ainsi, elles gagnent en moyenne 71 % des salaires des hommes en France, ce qui est inférieur à la moyenne de l'OCDE (75 %) et de l'UE23 (76 %).
- En France, les adultes participent davantage à des activités de formation que dans la moyenne des pays participant à l'enquête européenne *Adult Education Survey - AES*³ (51% contre 47%). En France, les femmes y participent davantage que les hommes: 54 % contre 49 %. Cet écart de participation selon le sexe est supérieur à la moyenne (48% des femmes et 47% des hommes). Tout comme dans la plupart des pays, ce sont les plus jeunes et les plus diplômés qui bénéficient le plus de la formation. Cependant, la différence de participation entre les personnes peu qualifiées et celles diplômées du supérieur est relativement importante en France. Ainsi, seuls 25 % des adultes sans le niveau baccalauréat ou équivalent y participent contre 72 % des adultes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur. Les chiffres sont de 26 % et 66 % en moyenne pour les pays ayant participé à l'enquête.

References

OCDE (2019), *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, [1]
<https://dx.doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr>.

OCDE (2019), *Résultats de TALIS 2018 (Volume I): Des enseignants et chefs d'établissement en formation à vie*, TALIS, Éditions OCDE, Paris, [2]
<https://dx.doi.org/10.1787/5bb21b3a-fr>.

Veillez noter que tous les tableaux, graphiques et indicateurs de *Regards sur l'éducation 2019* peuvent être consultés en ligne sur www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm.

Les mises à jour des données sont disponibles en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr> et en suivant les liens que vous trouverez en dessous des tableaux et graphiques de la publication.

Découvrez, comparez et visualisez plus de données et d'analyses en utilisant:  <http://gpseducation.oecd.org/CountryProfile?primaryCountry=FRA&treshold=10&topic=EO>

<p>Questions can be directed to:</p> <p>Eric Charbonnier Directorate for Education and Skills eric.charbonnier@oecd.org</p>	<p>Country note author:</p> <p>Corinne Heckmann Directorate for Education and Skills corinne.heckmann@oecd.org</p>
---	--

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Le 25 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Colombie à adhérer à l'OCDE. La Colombie est incluse dans les moyennes de l'OCDE présentées dans cette publication, mais n'avait ni achevé le processus national de ratification, ni déposé son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'OCDE au moment de la rédaction de ce rapport.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

³ Les personnes ont été interrogées sur les actions de formation suivies au cours des douze derniers mois précédant l'interrogation, quels que soient leur but (professionnel ou personnel), leur modalité et leur durée. L'objectif de l'enquête est de mesurer l'accès annuel des adultes à la formation selon la nature de la formation (formelle ou non, à but professionnel ou non), de caractériser ces formations (niveau, domaine), de connaître les raisons de la participation, le financement ainsi que les bénéfices tirés de ces formations.

Faits et chiffres clés de la France dans *Regards sur l'éducation 2019*

Source	Thèmes principaux de <i>Regards sur l'éducation</i>	France		Moyenne OCDE		Moyenne UE23	
Enseignement tertiaire							
Niveau de formation des adultes âgés de 25 à 64 ans							
Tableau A1.1	Tertiaire de cycle court	14 %		7 %		5 %	
	Licence ou niveau équivalent	10 %		17 %		14 %	
	Master ou niveau équivalent	11 %		13 %		15 %	
	Doctorat ou niveau équivalent	1 %		1 %		1 %	
	Obtention d'un diplôme tertiaire parmi les 25-34 ans, selon le sexe	2008	2018	2008	2018	2008	2018
Tableau A1.2	Hommes	36 %	43 %	31 %	38 %	28 %	36 %
	Femmes	45 %	51 %	40 %	51 %	38 %	50 %
	Total	41 %	47 %	35 %	44 %	33 %	43 %
Répartition des nouveaux inscrits (première inscription) dans l'enseignement tertiaire selon le niveau de formation							
Tableau B4.1	Tertiaire de cycle court	**		17 %		12 %	
	Licence ou niveau équivalent	**		76 %		80 %	
	Master ou niveau équivalent	**		7 %		8 %	
Pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale selon le niveau de formation¹							
Tableau B6.1	Licence ou niveau équivalent	7 %		4 %		7 %	
	Master ou niveau équivalent	14 %		13 %		13 %	
	Doctorat ou niveau équivalent	40 %		22 %		22 %	
	Tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus	10 %		6 %		9 %	
	Taux d'emploi des adultes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation						
Tableau A3.1	Tertiaire de cycle court	83 %		83 %		82 %	
	Licence ou niveau équivalent	83 %		84 %		84 %	
	Master ou niveau équivalent	88 %		88 %		88 %	
	Doctorat ou niveau équivalent	91 %		92 %		93 %	
	Tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus	85 %		85 %		86 %	
Taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans, selon le domaine d'études							
Tableau A3.4	Education	81 %		84 %		85 %	
	Commerce, administration et droit	85 %		86 %		87 %	
	Ingénierie, industries de transformation et construction	89 %		89 %		89 %	
	Santé et protection sociale	85 %		87 %		88 %	
Revenus du travail relatifs des 25-64 ans actifs occupés à temps plein toute l'année, selon le niveau de formation (deuxième cycle de l'enseignement secondaire = 100)							
Tableau A4.1	Tertiaire de cycle court	126		120		121	
	Licence ou niveau équivalent	147		144		138	
	Master, doctorat ou niveau équivalent	210		191		174	
	Tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus	157		157		152	
Deuxième cycle de l'enseignement secondaire et éducation et formation professionnelles (EFP)							
Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire							
Tableau A1.2	Pourcentage de 25-34 ans diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire	40 %		41 %		44 %	
	Pourcentage des titulaires d'un premier diplôme professionnel du deuxième cycle de l'enseignement secondaire						
Tableau B3.1	Filière professionnelle	**		40 %		46 %	
Âge d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon la filière d'enseignement							
Graphique B3.1	Filière générale	**		18		19	
	Filière professionnelle	**		21		21	
Pourcentage de femmes parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon la filière d'enseignement							
Graphique B3.2	Filière générale	54 %		55 %		56 %	
	Filière professionnelle	49 %		46 %		46 %	
Taux d'emploi, de chômage et d'inactivité des 25-34 ans titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire							
Tableau A3.3	Taux d'emploi	76 %		78 %		79 %	
	Taux de chômage	12 %		7 %		8 %	
	Taux d'inactivité	14 %		16 %		14 %	
Dépenses unitaires totales au titre des établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, en USD² et en équivalents temps plein, selon la filière d'enseignement							
Tableau C1.1	Filière générale	13 431 USD		9 397 USD		9 671 USD	
	Filière professionnelle	15 392 USD		10 922 USD		11 320 USD	
Éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE)							
Taux de scolarisation entre l'âge de 3 et 5 ans							
Tableau B2.2	EAJE et enseignement préprimaire	100 %		87 %		90 %	
Pourcentage d'enfants scolarisés dans des structures privées							
Tableau B2.3	Enseignement préprimaire (CITE 02)	13 %		34 %		27 %	
Nombre d'enfants par enseignant							
Tableau B2.3	Enseignement préprimaire (CITE 02)	23		16		15	
Dépenses au titre des enfants âgés de 3 à 5 ans scolarisés							
Tableau B2.4	Dépenses annuelles par enfant en USD ²	8 164 USD		8 141 USD		8 926 USD	
Retombées sociales et formation des adultes							
Participation à des activités formelles et/ou non formelles de formation, selon le niveau de formation³							
Tableau A7.1	Inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire	25 %		n.a.		26 %	
	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou enseignement post-secondaire non tertiaire	47 %		n.a.		44 %	
	Enseignement tertiaire	72 %		n.a.		66 %	
Participation à des activités culturelles ou sportives au cours des 12 derniers mois, selon le niveau de formation⁴							
Tableau A6.1	Inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire	63 %		n.a.		56 %	
	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou enseignement post-secondaire non tertiaire	84 %		n.a.		77 %	
	Enseignement tertiaire	96 %		n.a.		92 %	

Source	Thèmes principaux de <i>Regards sur l'éducation</i>	France		Moyenne OCDE		Moyenne UE23	
Ressources financières et humaines investies dans l'éducation							
Dépenses totales au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement²							
2016							
		USD/élève ou étudiant	% DU PIB	USD/élève ou étudiant	% DU PIB	USD/élève ou étudiant	% DU PIB
Tableaux C1.1 et C2.1	Enseignement primaire	7 603 USD	1.2 %	8 470 USD	1.5 %	8 548 USD	1.3 %
	Premier cycle de l'enseignement secondaire	10 599 USD	1.3 %	9 884 USD	0.9 %	10 302 USD	0.9 %
	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	14 132 USD	1.3 %	10 368 USD	2.2 %	10 308 USD	1.9 %
	Enseignement tertiaire (activités de R-D comprises)	16 173 USD	1.4 %	15 556 USD	1.5 %	15 863 USD	1.2 %
Part des dépenses au titre des établissements d'enseignement, selon la source finale de financement							
2016							
		Financement public	Financement privé	Financement public	Financement privé	Financement public	Financement privé
Tableau C3.1	Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	91 %	9 %	90 %	10 %	92 %	8 %
	Enseignement tertiaire (activités de R-D comprises)	77 %	21 %	66 %	32 %	73 %	24 %
Dépenses publiques totales d'éducation, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire							
2016							
Tableau C4.1	En pourcentage des dépenses publiques totales	8.4 %		10.8 %		9.6 %	
Enseignants, environnement d'apprentissage et organisation scolaire							
Salaires effectifs des enseignants et des chefs d'établissement en poste dans des établissements publics par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés toute l'année à plein temps diplômés de l'enseignement tertiaire							
2017							
		Enseignants	Chefs d'établissements	Enseignants	Chefs d'établissements	Enseignants	Chefs d'établissements
Tableau D3.2a	Enseignement préprimaire	0.79	1.03	0.78	**	0.78	1.16
	Enseignement primaire	0.77	1.03	0.84	1.25	0.85	1.24
	Premier cycle de l'enseignement secondaire (filière générale)	0.88	1.36	0.88	1.34	0.89	1.34
	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire (filière générale)	0.99	1.36	0.93	1.43	0.95	1.43
Salaires statutaires annuels des enseignants en poste dans des établissements publics, sur la base des qualifications les plus courantes, à différentes étapes de leur carrière²							
2018							
		Salaires en début de carrière	Salaires après 15 ans d'exercice	Salaires en début de carrière	Salaires après 15 ans d'exercice	Salaires en début de carrière	Salaires après 15 ans d'exercice
Tableau D3.1a	Enseignement préprimaire	30 872 USD	37 700 USD	31 276 USD	42 078 USD	30 615 USD	41 354 USD
	Enseignement primaire	30 872 USD	37 700 USD	33 058 USD	45 947 USD	32 987 USD	45 748 USD
	Premier cycle du secondaire (filière générale)	32 492 USD	39 320 USD	34 230 USD	47 675 USD	34 261 USD	47 772 USD
	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire (filière générale)	32 492 USD	39 320 USD	35 859 USD	49 804 USD	35 104 USD	49 875 USD
Organisation du temps de travail des enseignants en poste dans des établissements publics pendant l'année scolaire							
2018							
		Nombre d'heures d'enseignement	Temps de travail statutaire total	Nombre d'heures d'enseignement	Temps de travail statutaire total	Nombre d'heures d'enseignement	Temps de travail statutaire total
Tableaux D4.1a et D4.1b	Enseignement préprimaire	900 heures	1 607 heures	1 024 heures	1 613 heures	1 062 heures	1 550 heures
	Enseignement primaire	900 heures	1 607 heures	783 heures	1 612 heures	754 heures	1 539 heures
	Premier cycle du secondaire (filière générale)	684 heures	1 607 heures	709 heures	1 634 heures	673 heures	1 572 heures
	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire (filière générale)	684 heures	1 607 heures	667 heures	1 629 heures	643 heures	1 558 heures
Pourcentage d'enseignants âgés de 50 ans ou plus							
2017							
Tableau D5.1	De l'enseignement primaire au deuxième cycle de l'enseignement secondaire	28 %		36 %		39 %	
Pourcentage d'enseignantes, dans les établissements publics et privés							
2017							
Tableau D5.2	Enseignement primaire	84 %		83 %		87 %	
	Premier cycle de l'enseignement secondaire	60 %		69 %		72 %	
Nombre total d'heures d'instruction obligatoire, selon le niveau d'enseignement							
2019							
Tableau D1.1	Enseignement primaire	4 320 heures		4 568 heures		4 258 heures	
	Premier cycle de l'enseignement secondaire	3 784 heures		3 022 heures		3 002 heures	
	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	1 036 heures		**		**	
Taille moyenne des classes par niveau d'enseignement							
2017							
Tableau D2.1	Enseignement primaire	24		21		20	
	Premier cycle de l'enseignement secondaire	25		23		21	

L'année de référence est l'année mentionnée ou la dernière année pour laquelle les données sont disponibles.

1. Pour certains pays, les données présentées portent sur les étudiants étrangers et non sur les étudiants en mobilité internationale.

2. Les valeurs rapportées en équivalents dollars américains (USD) ont été converties sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB.

3. La moyenne UE23 correspond à la moyenne des pays de l'OCDE qui ont pris part à l'Enquête sur l'éducation des adultes (EEA).

4. La moyenne UE23 correspond à la moyenne des pays de l'OCDE qui alimentent les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie 2015.

** Consulter le tableau source pour de plus amples informations sur ces données.

Date butoir pour les données : 19 juillet 2019. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr>.